



DEFI

Département de l'enseignement du français à l'international



## SOMMAIRE

Le mot de la Directrice	page 4
Calendrier de l'année universitaire 2023-2024	page 7
L'équipe du DEFI	page 8
Les principes de fonctionnement du DEFI	page 10
Réussir votre formation et respecter les règles	page 12
La Charte des examens	page 14
Certifications D.E.L.F. – D.A.L.F.	page 16

### LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

<b>Niveau A1</b>	page 17
<b>Niveau A2</b>	page 21
<b>Niveau B1</b>	page 25
<b>Niveau B2</b>	page 33
<b>Niveau C1</b>	page 41
<b>Niveau C2</b>	page 49

## ÉQUIPEMENT

La Bibliothèque et la Médiathèque  
*(Campus Pont de Bois)* page 56

Centres de Ressources en Langues  
*(Pont-de-Bois et Cité Scientifique)* page 59

Le CLIL page 60

La maison de la médiation page 62

Services à l'étudiant  
*(Pont-de-Bois et Cité Scientifique)* pages 63-64

# Le mot de la Directrice

Cher.e.s étudiant.e.s,

Bienvenue au DEFI : *Département de l'Enseignement du Français à l'International* !

## **Un environnement d'études idéal**

Pôle français langue étrangère (FLE) du Centre de langues de l'Université de Lille (CLIL), le DEFI vous accueille sur les campus Pont-de-Bois et Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq, technopole verte de la métropole de Lille, au carrefour de l'Europe, entre Paris, Londres, Bruxelles et Amsterdam.

Inscrit.e au DEFI, vous aurez accès à une large offre culturelle et sportive, à l'Université et dans toute la métropole lilloise : programmation très riche du service culturel de l'Université, cinéma d'art et essai et théâtre sur le campus Pont de Bois, nombreuses installations et associations culturelles et sportives, musées de renommée internationale, théâtres, événements festifs, et bien plus encore... !

Vous bénéficierez également des propositions de voyages et des événements organisés par l'association Ulysse, lieu convivial d'accueil et d'échanges interculturels au cœur du DEFI.

## **Une offre de formation riche et une équipe expérimentée**

Lieu d'enseignement et d'innovation pédagogique, fort d'une longue expérience des publics internationaux, le DEFI s'est construit grâce au dynamisme et au professionnalisme de ses équipes pédagogique et administrative, mobilisées pour vous offrir les meilleures conditions d'apprentissage du français.

Notre équipe d'enseignants spécialisés et qualifiés en français langue étrangère vous propose des formations dans une perspective actionnelle, selon les objectifs du Cadre Européen de Référence pour les Langues, publié par Conseil de l'Europe.

Cours en groupes de 10 à 20 étudiants du niveau A1 au niveau C1-C2, modules culturels, méthodologie universitaire, séances de phonétique en laboratoire, ateliers de conversation, travail et recherche à la bibliothèque et la médiathèque du DEFI, travail à distance avec les ressources des Centres de Ressources en Langues, usage d'espaces numériques collaboratifs... Les modalités de nos formations sont variées et les contenus régulièrement actualisés.

### **Label Qualité FLE**

Le DEFI est activement engagé dans un processus d'amélioration continue, par la mise en place d'une démarche d'assurance qualité, définie et validée par trois ministères français : le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ainsi, en avril 2022, le DEFI s'est à nouveau vu attribuer [le label Qualité FLE](#), garantie officielle et véritable gage de qualité pour ses étudiants.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous souhaitons pleine réussite dans votre apprentissage du français !

Nassim Motebassem  
*Directrice du DEFI*



# CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

	Aug-23	Sep-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23	Jan-24	Fév-24	Mars-24	Avr-24	Mai-24	Juin-24	Juil-24
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29												
30												
31												

Programme académique pour étudiants universitaires

Semestres pairs

- Semestre / 1ère / adaptation / accueil 1<sup>er</sup>
- Fermeture pédagogique
- Vacances scolaires zone B
- Sous-évalués / Fêtes légales

## L'équipe du DEFI


**Directrice**

**NASSIM MOTEBASSEM**

*nassim.motebassem@univ-lille.fr*

**Responsable administrative**

**VANESSA OBIN**

 03 20 41 63 84

## Campus Pont-de Bois


**Responsable pédagogique**

**MARTINE EISENBEIS**

*martine.eisenbeis@univ-lille.fr*


**Gestionnaire pédagogique**

**MARIUS EVANGELISTA**

 03 20 41 63 87


**Gestionnaire administrative**

**JULIETTE RENARD**

 03 20 41 63 83

**Bibliothèque et Médiathèque**

**IWONA SOSINSKA**

 03 20 41 64 59

## Campus Cité Scientifique

**Responsable pédagogique**

*DUEF A2, B1, LMD, tests de positionnement*


**LÉONORE BEREKSI**

*leonore.bereksi@univ-lille.fr*

**Gestionnaire pédagogique**

*DUEF, doctorants*


**ANNETTE DEPERNE**

 03 62 26 81 93

**Gestionnaire pédagogique**

*Licence, master, chercheurs, tandem*

**SAMIA BOUAFIA**

 03 62 26 81 91



## Responsables des niveaux d'enseignement

<i>Niveau A1</i>	MARTINE BOURDUGE
<i>Niveau A2</i>	PASCALE LÉBOUCHER (PDB) LÉONORE BEREKSI (CS)
<i>Niveau B1</i>	FRANK TROCHU (PDB) LÉONORE BEREKSI (CS)
<i>Niveau B2</i>	SABINE BELLAAMARI
<i>Niveaux C1/C2</i>	CHÉRIFA KEHILA
<i>UE FLE - Cours Erasmus</i>	MARIE-PASCALE HAMEZ
<i>Autoformation Master FLE</i>	MARTINE EISENBEIS
<i>Doctorants internationaux PDB</i>	MARIE-PASCALE HAMEZ ÉVELYNE ROSEN-REINHARDT
<i>Doctorants internationaux CS</i>	LÉONORE BEREKSI
<i>Tests de positionnement</i>	FRANK TROCHU
<i>Dispositifs de stages des étudiants de Master FLE et d'ateliers de conversation</i>	MARTINE EISENBEIS
<i>Centre de Ressources en Langues</i>	MARTINE EISENBEIS
<i>Référentes Numérique</i>	MARTINE EISENBEIS (PDB) IOANA THIERY (CS)

# Les principes de fonctionnement du DEFI

Nous vous proposons :



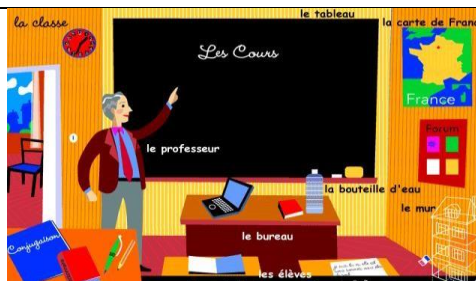
**Un accès à la réussite par une formation universitaire de qualité.**

Notre équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants titulaires de l'Éducation Nationale et d'enseignants contractuels, tous spécialistes de l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE).

**Nos diplômes de français langue étrangère, DUEF B2, DUEF C1 ou DUEF C2 permettent aux étudiants d'être candidats à une inscription à l'université de Lille en Licence 2, Licence 3 ou Masters 1 et 2.**



**Des niveaux d'enseignement** (A1, A2, B1, B2, C1, C2) calés sur ceux du **Cadre européen commun de référence pour les langues** définis par le Conseil de l'Europe.



**16 heures 30 de formation par semaine : 15 heures de cours + 1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, Café Langues, ateliers, etc.)**



**Une bibliothèque spécialisée en FLE ainsi qu'un accès à l'ensemble des bibliothèques de l'université.**

Le DEFI met en œuvre le **DU Passerelle pour étudiants en exil**, destiné aux étudiants réfugiés et aux étudiants internationaux en protection subsidiaire (niveaux A1 à C1). L'objectif de ce DU est de permettre à des personnes en exil, titulaires de l'équivalent du baccalauréat et souhaitant poursuivre des études supérieures, de bénéficier de cours de français intensifs (DEFI) et d'ateliers d'orientation et d'activités socio-culturelles (Direction DDRS) afin de favoriser leur intégration et de préparer leur avenir universitaire et professionnel. Les modalités d'évaluation seront précisées par écrit par la responsable du DU Passerelle en début de semestre.

## Réussir votre formation et respecter les règles de fonctionnement c'est :



### ➤ Au DEFI

Respecter les règles de politesse envers les étudiants et le personnel ainsi que le règlement et les principes de laïcité de l'établissement.

### ➤ En classe

**Arriver à l'heure et participer activement et assidûment aux cours !**

Les retards aux cours et les absences répétées perturbent la dynamique de groupe et d'apprentissage.

### ➤ En distanciel asynchrone

Réaliser les activités proposées, qui seront vérifiées (voire corrigées) par l'enseignant. Un étudiant qui ne réalise pas les activités proposées sera considéré comme absent.



**En cas d'échec à l'examen ET si vous totalisez moins de 140h de cours, vous ne serez autorisé.e à vous réinscrire au semestre suivant (ou l'année suivante si vous êtes inscrit.e à l'année) qu'après décision d'une commission pédagogique ad hoc. Aucun étudiant ne pourra se réinscrire à des cours de niveau déjà acquis.**

**En cas d'absence, présenter un justificatif à votre enseignant (certificat médical, convocation, contrat de travail, etc.).**

**Travailler dans le respect du professeur et des autres étudiants !**



**L'utilisation du smartphone en classe** est autorisée uniquement comme outil de travail, en accord avec les enseignants. Il n'est pas possible d'enregistrer les cours sans autorisation préalable de l'enseignant et/ou des autres étudiants.

➤ **En dehors des cours, travailler personnellement et de façon régulière :**

- ✓ sur tous vos travaux donnés en cours,
- ✓ sur les ressources numériques proposées par la médiathèque et le Centre de Ressources en Langues,
- ✓ sur les ressources documentaires de la bibliothèque.

N.B. : le manuel utilisé dans certains cours et niveaux est un support dans lequel les enseignants feront des choix.



La participation en classe et l'implication des étudiants (concernant par exemple les devoirs rendus tout au long du semestre) seront valorisées dans la formation.

## EXAMENS

### ❖ Règles d'accès aux salles d'examen - En présentiel :

**Se présenter** à l'entrée de la salle d'examen **¼ d'heure AVANT** le début de l'épreuve : aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen à partir du moment où les enveloppes contenant les sujets ont été ouvertes (aucun retard n'est accepté).

**Avoir sa carte d'étudiant et pouvoir justifier de son identité** par sa carte d'identité ou son passeport.

### ❖ Aménagements d'épreuves et d'études en cas de maladie, handicap, temporaire ou permanent.

Vous devez effectuer votre demande d'aménagement auprès du Bureau Vie étudiante et handicap à l'adresse suivante [bveh.pdb@univ-lille.fr](mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr) (téléphone : +33 (0)3 20 41 73 97)

Afin que votre demande d'aménagements soit prise en compte, il vous sera nécessaire de **rencontrer un médecin du Centre de Santé avant le 21 octobre 2023 pour le premier semestre et avant le 15 avril 2024 pour second semestre.**

Soyez vigilant.e.s à bien anticiper ces dates butoirs pour votre prise de rendez-vous.

**NB : Les dates butoirs ne sont pas applicables aux situations de handicap temporaire et d'urgence avérée.**

Informations complémentaires disponibles sur le site de l'université : <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap>

### ❖ Déroulement des épreuves

**Déposer ses affaires** (cartable, sac...) à l'emplacement prévu dans la salle et ne garder que les instruments nécessaires à la composition de l'épreuve (stylo, crayon, gomme).

**Utiliser seulement les documents autorisés** pour l'épreuve.

**Éteindre son téléphone portable**, il est interdit de l'utiliser.

### **Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale.**

Ces modalités du contrôle des connaissances (ainsi que la pondération entre les notes obtenues) seront précisées par le responsable de niveau en début de semestre.

**L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.**

**La note moyenne est obligatoire pour l'ensemble des modules de compétences linguistiques (Réception de l'oral, Production orale, Réception de l'écrit, Production écrite) dans les niveaux :**

**B1, note moyenne de 110/220**

**B2, note moyenne de 100/200**

**C1, note moyenne de 100/200**

**C2, note moyenne de 70/140**

**L'étudiant doit participer à toutes les épreuves. S'il est absent à une des épreuves, il pourra être déclaré « défaillant » selon la décision d'une commission pédagogique *ad hoc*.**

**Toute sortie de la salle d'examen doit se faire avec l'autorisation du surveillant des épreuves.** Cette sortie doit être brève et un seul étudiant à la fois.

L'étudiant doit inscrire sur une feuille d'émargement l'heure de sa sortie et l'heure de son retour en classe. Cette feuille sera jointe au procès-verbal de la surveillance.

#### **❖ Règles relatives au jury**

Le jury est impartial, souverain et intangible.

#### **❖ Règles relatives à l'après examen**

Affichage des résultats et de la date de consultation des copies.

*La date et le lieu de cette consultation de copies sont affichés sur le tableau d'informations du DEFI.*

L'étudiant a le droit de prendre connaissance de ses notes et de ses copies lors de la consultation de copies.

L'étudiant ne peut emporter ni photographier les copies corrigées et/ou les sujets de l'examen.

Les diplômes seront ensuite édités avec un délai de 6 mois.

## LES CERTIFICATIONS D.E.L.F. – D.A.L.F.

Les cours dispensés dans les six niveaux donnent aux étudiants les compétences nécessaires pour se présenter dans de bonnes conditions aux épreuves :

- du **D.E.L.F.** A1, A2, B1, B2 (*diplôme d'études en langue française*)
- du **D.A.L.F.** C1, C2 (*diplôme approfondi de langue française*).

Le Centre d'examens DELF/DALF/TCF (Université de Lille) répond aux besoins en certification officielle de l'ensemble des publics internationaux. Vous avez la possibilité de vous présenter aux examens DELF, DALF ou TCF, reconnus à l'international tout au long de l'année.

Pour plus d'informations :

<https://international.univ-lille.fr/obtenir-une-certification-delf-dalf-tcf/>



# NIVEAU DUEF A1

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

✓ Comprendre et répondre à des questions simples du domaine personnel :

- Se présenter, faire connaissance avec quelqu'un, présenter et décrire quelqu'un (nom, nationalité, situation familiale, pays, âge, coordonnées, caractère, description physique, goûts, sports et loisirs).

- Partager ses impressions, ses goûts et préférences, donner une explication.

- Parler de ses activités quotidiennes, des activités passées, de ses projets.

✓ Comprendre et interagir dans des situations simples de la vie quotidienne: s'informer sur des horaires, faire un achat, faire les courses, commander au restaurant, faire une réservation, s'inscrire dans un club, rechercher et décrire un logement, inviter et répondre à une invitation, faire une proposition, accepter, refuser, demander et indiquer le chemin, s'informer sur une ville ou un lieu de vacances (commerces, activités, lieux touristiques).

✓ Comprendre des documents écrits informatifs simples (*brochures, descriptifs, formulaires administratifs, biographies*).

✓ Produire des écrits personnels simples (*lettre, courriel, courts récits*).

## CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A1

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A1

Aide à la préparation aux épreuves du DELF A1

## MODALITÉS DE TRAVAIL

### 16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours.** Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés).
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

**Méthodologie** : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

## ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale selon des modalités expliquées par le responsable de niveau.

### ❖ **Évaluation certificative : le DUEF A 1 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

Le niveau A1 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

<b>Modalités du contrôle continu</b> - Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	<b>En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.</b>
<b>Note finale</b>	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
<b>Conditions de réussite</b>	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A1** et au passage au niveau DUEF A2.

**L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.**

**Si le total des points obtenus à ces épreuves est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveau A1 au niveau B1.**

NATURE DES ÉPREUVES	Durée	Note
<b>Réception de l'oral</b>		
<p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents de la vie quotidienne (3 écoutes par document). Repérage des informations essentielles.</p> <p>Durée des documents : 1,5 minute environ.</p>	2 épreuves de 20 mn	50 pts
<b>Réception de l'écrit</b>		
<p>Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées...) portant sur deux documents ayant trait à des situations de la vie quotidienne. Repérage des informations essentielles.</p>	2 épreuves de 40 mn	50 pts
<b>Production écrite</b>		
<p>Rédaction de deux brèves productions écrites : fiche, formulaire, carte postale, courriel, message...</p>	2 épreuves de 40 mn	50 pts
<b>Production et interaction orales</b>		
<p>Présentation orale, échange avec un jury, jeux de rôle.</p>	2 épreuves de 10 mn environ	50 pts

## **NIVEAU DUEF A2**

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

- ✓ Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, les études, les loisirs, etc.
- ✓ Produire un discours cohérent sur des sujets familiers, interagir dans la majorité des situations de la vie quotidienne, raconter des expériences et des événements, présenter des projets, raconter une histoire ou l'intrigue d'un film et exprimer ses réactions.
- ✓ Comprendre des textes rédigés dans une langue courante ainsi que la description d'événements, l'expression des sentiments et des souhaits dans un écrit personnel.
- ✓ Produire un texte cohérent sur des sujets familiers et des écrits personnels pour décrire ses expériences, ses impressions, ses projets.

### **CERTIFICATION**

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A2

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A2

Aide à la préparation aux épreuves du DELF A2

## **MODALITÉS DE TRAVAIL**

### **16h30 de formation par semaine**

- ✓ **15h de cours.** Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés).
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

**Méthodologie** : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

## ÉVALUATION

**Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau.**

### ❖ **Évaluation certificative : le DUEF A2 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

Le niveau A2 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

<b>Modalités du contrôle continu</b> - Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité	<b>En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.</b>
<b>Note finale</b>	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
<b>Conditions de réussite</b>	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

La réussite à ces épreuves de contrôle continu donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2** et au passage au niveau DUEF A2.

**L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.**

**Si le total des points obtenus à ces épreuves est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveau A2 au niveau B2.**

NATURE DES ÉPREUVES	Durée	Note
<b>Réception de l'oral</b>		
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents de la vie quotidienne (3 écoutes par document). Repérage des informations essentielles. Durée des documents : 2 minutes environ.	2 épreuves de 20 mn	50 pts
<b>Réception de l'écrit</b>		
Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées...) portant sur deux documents ayant trait à des situations de la vie quotidienne et des sujets familiers. Repérage des informations essentielles.	2 épreuves de 40 mn	50 pts
<b>Production écrite</b>		
Rédaction de deux brèves productions écrites sous forme de lettre, de courriel, etc.	2 épreuves de 40 mn	50 pts
<b>Production et interaction orales</b>		
Présentation orale et échange avec un jury	1 épreuve de 15 mn	50 pts



# **NIVEAU DUEF B1**

Le niveau B1 permet une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne et dans l'expression des jugements et des prises de position personnelles. La quantité d'informations échangées est plus élevée que lors du niveau A2. L'étudiant FLE du B1 apprend aussi progressivement à mieux structurer son discours, à résumer des informations, à développer des aptitudes lui permettant, le cas échéant, d'intégrer l'université, et à échanger sur des questions hors de son domaine.

## **CERTIFICATION**

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B1

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B1

Aide à la préparation aux épreuves du DELF B1

Aide à la préparation au Test de connaissance du français (TCF)

## **MODALITÉS DE TRAVAIL**

### **16h30 de formation par semaine**

- ✓ **15h de cours :**
  - 10h30 de cours sur méthode et documents
  - 1h de phonétique
  - 1h30 de projet culturel – culture(s) et société
  - 2h d’initiation à la littérature française et francophone (campus Pont de Bois) ou 2h d’initiation aux nouvelles technologies (campus Cité scientifique)
  
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

Le cours prend pour référence une méthode FLE (Edito B1, Défi3, Entre Nous3, *Cosmopolite 3...*) version papier et numérique et l’enrichit de multiples documents afin de contextualiser l’enseignement-apprentissage à l’environnement immersif et à l’actualité politique, économique, sociale et culturelle. La presse gratuite, régionale et nationale est aussi exploitée en classe.

## DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE (149h30/semestre – 11h30/semaine)

### ACTIVITÉS ORALES

La participation de l'étudiant est toujours activement sollicitée durant tous les cours.

- ✓ **La réception de l'oral.** Elle se pratique avec les documents de la méthode et aussi par l'écoute d'émissions d'actualité et de reportages sur des thèmes familiers ou dans le champ d'intérêt de l'étudiant.
- ✓ **La production et l'interaction orales sont sollicitées durant tous les cours.** L'entraînement à la production orale a aussi pour objectif de favoriser la prise de parole et de gérer la prise de risque.

### ACTIVITÉS ÉCRITES

- ✓ **La réception de l'écrit** se pratique sur des documents écrits de la méthode complétés par des articles de journaux, magazines, textes littéraires ou universitaires, et tout support authentique de la vie quotidienne.
- ✓ **La production écrite (2 types de production écrite)**
  - 1) *La production écrite dirigée* a pour but d'apprendre à présenter un document écrit et/ou iconographique ou à faire le commentaire d'un document chiffré.
  - 2) *La production écrite libre* doit permettre de maîtriser les outils et la méthodologie du récit au passé et d'initier à l'argumentation par l'écriture de courriels argumentés.

### INITIATION À LA PHONÉTIQUE

Ce cours propose une première prise de conscience des phénomènes phonétiques de la langue française ainsi qu'un repérage des erreurs de chaque étudiant visant progressivement à la correction. Les différents points sont travaillés en lien avec des structures grammaticales.

## MODULES CULTURELS

### **Culture(s) et société (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Le niveau B1 dispose d'un cours spécifique intitulé Culture(s) et société fondé sur une pédagogie de la tâche qui développe l'autonomie tout en approfondissant la connaissance de la culture française (notamment par quelques repères géographiques et historiques, la découverte de la société française contemporaine, locales, régionale, nationale). L'approche interculturelle est privilégiée.

Ce module propose plusieurs types d'activités parmi lesquelles :

- ✓ Etude et analyse de documents divers (articles, graphiques, documents audio, vidéo, chansons ...) dont le but est la réflexion, la découverte de la France et de sa culture et une approche de la vie des Français.
- ✓ Exposés culturels et interculturels, donnant lieu à des échanges dans la classe.
- ✓ Présentation de quartiers ou de lieux culturels de Lille.
- ✓ Visites, rallyes culturels : La ville de Lille, les musées (Musées *La Piscine* à Roubaix, le *Palais des Beaux-Arts* de Lille, le *LAM* de Villeneuve d'Ascq), les théâtres.

Tous ces travaux sont réalisés individuellement ou par groupe.

### **Littérature (campus Pont de Bois) (26h/semestre – 2h/semaine)**

Ce cours est fondé sur la pratique de réceptions orales et écrites et d'interaction avec des jeux, des chansons et la création de textes courts sur la base de thématiques variées. L'objectif est aussi de travailler la phonétique et de renforcer la grammaire et le vocabulaire.

**OU**

### **Initiation aux nouvelles technologies (campus Cité scientifique) (26h/semestre – 2h/semaine)**

Ce cours a pour objectif de faire découvrir certaines des nouvelles technologies qui ont une influence particulièrement importante sur la société française.

Les étudiants, en participant activement, sont amenés à lire des documents de vulgarisation scientifique, à faire des recherches documentaires, à rédiger des textes informatifs et argumentatifs. Un programme détaillé est distribué au début de chaque semestre.

## ÉVALUATION

**Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale, selon des modalités expliquées par les responsables de niveau.**

### ❖ Travail personnel

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

Le cours sur méthode est complété systématiquement par des activités et des exercices d'application.

**En production écrite**, l'étudiant doit rendre à l'enseignant des productions écrites. Il s'agit de la rédaction d'un courriel argumenté ou d'un récit au passé et de la présentation d'un document (affiches, graphiques...).

**En réception de l'écrit**, l'étudiant doit préparer un texte : en prendre connaissance et rechercher le lexique à l'aide de son dictionnaire unilingue.

**En production orale**, la prise de parole se fait lors d'exposés, d'échanges en petits groupes ou en grand groupe au sein de la classe.

**En réception de l'oral**, la compréhension s'évalue par des documents audio et vidéo dont les journaux télévisés.

**Dans les modules culturels**, l'étudiant a un travail de préparation pour le cours suivant, des lectures avec recherche documentaire et lexicale notamment. L'étudiant est invité aussi à relire ses notes et à élargir son champ de connaissances par des lectures personnelles, des visites de lieux culturels et des séances de cinéma ou de films vidéo.

## ❖ Évaluation certificative : le DUEF B1 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises

Le niveau B1 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones. Les évaluations sont réalisées dans le cadre d'un contrôle continu (voir le détail de chaque cours).

Note sur 300 points.

***L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.***

### Pour valider le niveau B1 :

La note moyenne de 110/220 est obligatoire pour l'ensemble des modules de compétences linguistiques (Réception de l'oral, Production orale, Réception de l'écrit, Production écrite).

La note moyenne globale de toutes les épreuves est de 150/300. Cette moyenne est obligatoire ainsi que le respect des notes minimales à l'oral (40 sur 110 points) et à l'écrit (40 sur 110 points).

L'étudiant doit avoir une note à **toutes les épreuves** : s'il lui manque une note, il sera déclaré « défaillant » et ne pourra pas valider le niveau.

### Évaluation des modules culturels

2 épreuves obligatoires en contrôle continu	Durée	Note
- <b>Littérature</b> 2 devoirs sur table comprenant des questions de cours et une réception orale (chanson, poème...).		40 pts
<b>OU</b> <b>Initiation aux nouvelles technologies</b> 1 devoir sur table (durée : 2 h) pendant une séance en fin de semestre : rédaction d'un texte argumentatif faisant référence à des documents mis à la disposition des étudiants		40 pts
- <b>Culture(s) et société</b> - exposé - présentation d'un quartier/d'un lieu culturel de la MEL/ d'un article de la presse régionale ou contrôle des connaissances		

## Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
<b>Réception de l'oral : 2 épreuves</b> Compréhension d'un document vidéo authentique (deux écoutes). Durée maximale du document : de 3 à 5 minutes	30 à 40 minutes	20 pts 40 pts
<b>Production orale</b>  <b>Temps de préparation 20 minutes</b>  1) Monologue suivi à partir d'un document déclencheur court  2) Discussion avec le jury	5 à 7 minutes  8 à 10 minutes	50 pts
<b>Réception de l'écrit</b>  Compréhension d'un texte informatif, explicatif, argumentatif  Nombre de mots : 350 à 500	1h30	50 pts
<b>Production écrite - 2 épreuves :</b>  1) <b>Production écrite dirigée</b> : commentaire de documents chiffrés ou présentation d'un document écrit ou iconographique (150 mots environ)  2) <b>Production écrite libre</b> : narration au passé ou lettre argumentée (de 250 à 300 mots)	1h  1h30	30 pts  30 pts

## MODALITÉS DES ÉPREUVES

### ✓ Réception de l'oral

Écoute ou visionnement collectif d'un document avec un questionnaire à compléter (QCM/ vrai/faux et questions ouvertes à rédiger).

### ✓ Réception de l'écrit

Réponse à des questions type QCM et questions ouvertes à rédiger à partir d'un texte d'environ 350 à 500 mots sur un problème de société contemporain, extrait de la presse régionale ou nationale.

### ✓ Production écrite

Rédaction de textes construits et linguistiquement corrects.

### ✓ Production orale

- Présentation d'une argumentation relativement longue sur une question de société
- Interaction avec le jury (comprendre les questions posées par le jury, y répondre et faire évoluer le débat).

### ✓ Littérature ou Initiation aux nouvelles technologies

Réponse à des questions sur des données et des documents étudiés en cours ou rédaction d'un texte argumentatif.

### ✓ Projet culturel – Culture(s) et société

Présentation personnelle et structurée d'un aspect de la culture locale, régionale ou nationale et/ou contrôle des connaissances.



## **NIVEAU DUEF B2**

Au niveau B2, l'étudiant apprend et s'entraîne à :

- ✓ Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- ✓ Communiquer avec spontanéité et aisance lors d'une conversation avec un locuteur natif.
- ✓ S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets
- ✓ Émettre un avis sur un sujet d'actualité.
- ✓ Exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- ✓ Développer les aptitudes nécessaires pour intégrer l'Université.

### **CERTIFICATION**

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B2

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B2

Aide à la préparation aux Epreuves du DELF B2

Aide à la préparation au Test de connaissance du français (TCF).

## MODALITÉS DE TRAVAIL

### **17h de formation par semaine**

- ✓ **15h30 de cours :**  
9h30 de modules linguistiques  
6h de modules culturels
  
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

Les étudiants ne travailleront pas sur un manuel, mais sur des supports authentiques tels que des articles de presse, des documents audio ou vidéos, des graphiques, des documents iconographiques ou des sites Internet. Un livre de grammaire leur sera remis. L'utilisation d'une plateforme d'enseignement à distance permettra un prolongement des cours et un suivi individualisé.

## DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

### ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h/semestre – 4h/semaine)

#### **La réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Les activités proposées à l'étudiant à partir d'extraits radiophoniques, de reportages télévisés, de chansons et de films francophones sont l'occasion : de repérer le contenu informatif (réception globale et détaillée), de distinguer le ou les points de vue du ou des locuteurs, de prendre en note le lexique nouveau. Ces activités de réception de l'oral sont majoritairement à réaliser en dehors des cours en auto-apprentissage intégré, soit à partir d'une Newsletter quotidienne, soit sur des ressources proposées au Centre de Ressources en Langues, soit sur la plateforme Moodle.

#### **La production orale et l'interaction orale (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Ce cours a pour objectif de favoriser et d'améliorer la prise de parole. Les activités de production et d'interaction orales qui ont lieu dans la classe en binômes, en petits groupes ou sous formes d'exposés sont l'occasion pour les étudiants de : raconter des événements, résumer des reportages ou des films visionnés à l'extérieur du cours, développer méthodiquement leur point de vue sur des thèmes d'actualité et/ou interculturels, corriger et enrichir leurs productions, ainsi que reformuler leurs idées.

Exemples de thèmes abordés : famille, générations, travail, environnement, éducation, numérique et communication, ...

#### **Le cours de phonétique et de phonologie (13h/semestre – 1h/semaine)**

Le cours cible le repérage et la correction des erreurs. Ce cours est organisé en lien direct avec le cours de production orale.

Chaque séance propose : une présentation rapide de phonèmes / doubles phonèmes (é/è, ou/u...) ou de phénomènes phonologiques (liaisons, accent de mot/ accent de phrase...) repérés au préalable comme posant problème aux étudiants, des activités permettant de repérer ces phonèmes / phénomènes, puis de les prononcer de manière isolée, puis en contexte, entre autres à travers la lecture de poèmes.

## **ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (71h30/semestre – 5h30/semaine)**

### **La réception de l'écrit (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Dans les activités de réception, l'étudiant-lecteur reçoit et traite des textes écrits produits par plusieurs scripteurs. La lecture de textes argumentatifs, explicatifs et informatifs est privilégiée en relation avec un travail important visant le développement du lexique.

L'écriture de résumés de paragraphe est travaillée.

### **La production écrite et l'interaction écrite (26h/semestre – 2h/semaine)**

Ce cours vise la production d'écrits complexes :

- la lettre argumentée (intégrant des séquences narratives, descriptives, explicatives, argumentatives),
- l'initiation à l'essai argumentatif.

Pendant ce cours, les étudiants travailleront particulièrement les notions suivantes en situation de production et d'amélioration de textes : connecteurs, anaphores, registres de langue et modalisation.

### **Le cours de grammaire (26h/semestre – 2h/semaine)**

Ce cours cible le repérage des erreurs et la remédiation, en production écrite et en production orale. Il propose un bilan sur les catégories morphosyntaxiques du niveau B2, à partir : d'un livre de grammaire, ainsi que d'autres manuels documents et activités orales. En prolongement de ce cours, en lien avec les points de grammaire étudiés.

## **MODULES CULTURELS (78h/semestre – 6h/semaine)**

### **I. Module obligatoire pour tous les étudiants :**

#### **METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Ce cours vise à préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur français. Cette préparation comprend deux aspects complémentaires :

- une approche des différents aspects du système universitaire français, un approfondissement des techniques de travail universitaire, notamment la prise de notes, le repérage d'informations et la recherche documentaire.

**II. Les autres modules ci-dessous** seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau B2.

À chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 3 modules (en plus du module obligatoire). Mais le travail des étudiants sera évalué dans le cadre de 2 modules seulement.

#### **• CULTURE(S) ET SOCIÉTÉ - GRANDS REPÈRES HISTORIQUES ET CULTURELS (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Ce module mettra l'accent sur quelques moments forts de l'Histoire qui permettent de comprendre la civilisation et la culture françaises contemporaines.

#### **• ÉCRIVAINS D'AUJOURD'HUI (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Ce module permettra à l'étudiant d'acquérir une culture littéraire française tout en développant ses compétences communicatives langagières. La littérature des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles sera privilégiée.

#### **• INITIATION AU FRANÇAIS DES AFFAIRES (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Ce module a pour objectif d'initier l'étudiant à la communication Professionnelle du monde des affaires.

D'autres modules seront éventuellement proposés, au second semestre, Selon les effectifs.

## ÉVALUATION

**Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale selon des modalités qui seront expliquées par les responsables de niveau et par les enseignants de chaque cours.**

En cas d'absence aux épreuves, aucun rattrapage ne sera organisé.

### ❖ **Travail personnel**

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et à réaliser des productions écrites et orales.

**En production et interaction écrites**, les étudiants sont invités à produire chaque semaine un texte argumentatif ou à réaliser des exercices les initiant à la complexité de l'argumentation.

**En grammaire**, les étudiants doivent régulièrement travailler sur des exercices proposés dans leur livre de grammaire et à produire des textes d'invention qui donnent lieu à un travail de correction.

Des tâches de lecture-compréhension sont proposées pour travailler de manière autonome **la réception de l'écrit**.

Dans **les compétences orales** (réception, production et interaction), certaines activités sont obligatoires et évaluées ; elles donneront lieu à une remédiation (travail de correction à partir des enregistrements des productions).

Dans certains **modules culturels**, les étudiants devront réaliser des dossiers.

### ❖ **Évaluation certificative : le DUEF B2 Diplôme d'Université d'Études Françaises**

Le niveau B2 prépare au Diplôme d'Université d'Études Françaises B2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

***L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.***

## Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

<b>Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité OU sous la forme de dossiers à rendre.</b>	<b>Note globale</b>
<b>Réception de l'oral</b>	Sur 50
<b>Production orale et / ou interaction</b>	Sur 50
<b>Réception de l'écrit</b>	Sur 50
<b>Production écrite</b>	Sur 50
<b>Note finale</b>	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
<b>Conditions de réussite</b>	Note minimale : 100/200 - Minimum de 35/100 pour l'oral - Minimum de 50/100 pour l'écrit

## Évaluation des savoirs culturels

<b>Epreuves au cours du semestre et en fin de semestre sur table et en temps limité OU sous la forme de dossiers à rendre.</b>	<b>Note Globale</b>
Méthodologie du travail universitaire (module obligatoire pour tous les étudiants )	Sur 50
Culture(s) et société - Grands repères historiques et culturels (module obligatoire pour les étudiants inscrits en D.U. Passerelle-B2, au choix pour tous les étudiants inscrits en DUEF-B2)	Sur 50
Écrivains d'aujourd'hui ( au choix pour tous les étudiants)	Sur 50
Initiation au français des affaires (au choix pour tous les étudiants)	Sur 50

Les questions de l'épreuve de fin de semestre porteront sur le programme traité en cours.

### **En résumé, pour réussir :**

**La note moyenne de 100/200 est obligatoire pour l'ensemble des modules de compétences linguistiques (Réception de l'oral, Production orale, Réception de l'écrit, Production écrite).**

**Si l'on rajoute les notes des modules culturels, la note moyenne de 175/350 est obligatoire ainsi que le respect des notes minimales à l'oral (35 points) et à l'écrit (50 points).**



# NIVEAU DUEF C1

**Au niveau C1, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :**

- ✓ Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ;
- ✓ S'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots ;
- ✓ Utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ;
- ✓ S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ; manifester un bon contrôle grammatical et une aisance dans la construction des phrases complexes.

A ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire.

## CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises : DUEF C1  
Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil C1

Aide à la préparation aux épreuves du DALF C1

Aide à la préparation au Test de connaissance du français TCF

Attention ! L'inscription administrative au niveau C1 s'effectue uniquement par semestre.

**MODALITÉS DE TRAVAIL**  
**16h30 de formation par semaine**

- ✓ **15h de cours**  
10h30 de modules linguistiques et méthodologiques  
4h30 de modules culturels et disciplinaires
  
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné**, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

## DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

### ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h semestre – 4h/semaine)

#### Réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)

L'étudiant perfectionne sa compréhension de types différents de discours oraux à partir de documents authentiques vidéo et audio d'une certaine longueur (entre autres reportages, conférences, débats) et apprend à développer les stratégies adéquates pour ce faire.

#### Production orale et interaction orale (19h30/semestre – 1h30/semaine)

L'étudiant s'entraîne à l'expression orale dans divers contextes : exposés, débats (en tant qu'animateur et participant), techniques d'argumentation, etc.

#### Phonétique (13h/semestre – 1h/semaine)

Ce cours vise à aider les étudiants à résoudre les problèmes phonétiques qu'ils rencontrent grâce à une approche variée des phénomènes phonétiques/phonologiques, prise de conscience des processus d'articulation des sons, mise en évidence de certaines normes de prononciation, exercices d'entraînement en laboratoire de langue, etc.

### ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (65h/semestre – 5h/semaine)

#### Réception de l'écrit (13h/semestre – 1h/semaine)

Ce cours vise à préparer les étudiants à une lecture courante et aisée de documents authentiques à visée de réflexion et discussion : presse, articles de sociologie. On y travaille également la dimension implicite du langage (expressions figurées, idiomatiques, références culturelles franco-françaises, figures de style - euphémisme, ironie, litote, oxymore...).

#### Production écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours est organisé en deux parties complémentaires :

- un apprentissage / approfondissement, des techniques d'argumentation sous la forme de la dissertation académique à la française, ainsi qu'une initiation à la synthèse de documents.

L'apprentissage de la dissertation est évalué sous forme de contrôle continu durant le semestre.

- Un travail sur l'écriture créative, évalué en épreuve sur table finale.

La production écrite pourra être articulée avec le cours de grammaire, de manière à ce que l'étudiant puisse travailler de manière personnalisée ses difficultés linguistiques au travers de ses productions.

Les devoirs pourront figurer dans le portfolio de l'étudiant pour souligner les progrès accomplis durant le semestre.

### **La grammaire en action (26h/semestre – 2h/semaine)**

Ce cours a pour vocation de venir en appui aux cours d'écrit et de méthodologie. Il s'agit de prendre en compte les problèmes linguistiques spécifiques des étudiants et d'essayer de les résoudre par une stratégie de remédiation grammaticale.

Pour que l'étudiant apprenne à mieux maîtriser les outils linguistiques, il est invité à produire des textes à contraintes grammaticales précises selon une approche par tâches, à analyser ses propres productions et à les améliorer.

La priorité est donnée à l'écrit mais le texte oral, reçu ou produit, en interaction ou non, pourra aussi faire l'objet d'analyse.

L'objectif du cours est d'amener ainsi progressivement l'étudiant à opérer des choix linguistiques et stylistiques adaptés à son projet personnel d'écriture.

## **MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE**

Ce cours vise à préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française. Cette préparation comprend un entraînement aux techniques de travail universitaire : entre autres prise de notes, repérage d'informations et recherche documentaire.

### **MODULES CULTURELS (58h30/semestre – 4h30/semaine)**

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C1. A chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 3 modules.

**Le travail des étudiants est évalué dans le cadre de 2 modules.**

Voici, à titre indicatif, le descriptif de ces modules. D'autres modules peuvent être également proposés (par exemple un module d'écriture créative ou d'histoire de l'art).

### **En route vers l'université – Panorama de la littérature de XVI<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Nous aborderons des classiques de la littérature française et des auteurs très célèbres à travers des problématiques actuelles (la consommation, la peine de mort, la condition féminine, la corruption politique...). Nous discuterons de ces thèmes universels à travers des comparaisons interculturelles permettant à chacun de parler de son expérience.

Un dossier sera constitué, comparant une œuvre du corpus étudié en classe avec une œuvre du pays d'origine de l'étudiant portant sur le même thème. Le travail final pourra être lu par tous et sera présenté au groupe en fin de semestre.

### **En route vers l'université – Culture(s) et société selon une approche historique contemporaine (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Le cours propose d'explorer - essentiellement à travers l'image – un siècle d'histoire militaire, politique, économique et artistique de la France, de la III<sup>e</sup> à la Ve République.

### **En route vers l'université – Cinéma et littérature (19h30/semestre 1h30/semaine)**

Ce cours se propose d'établir des passerelles entre des thématiques et des techniques communes au cinéma et à la littérature.

### **Pratique théâtrale (19h30/semestre – 1h30/semaine)**

Le cours propose une initiation au jeu dramatique en plusieurs étapes passant notamment par des exercices ludiques de mise en confiance, une approche du jeu théâtral et un entraînement à l'improvisation. Il s'agit par la mémoire corporelle de favoriser la participation orale, le plaisir de communiquer entièrement en français.

## ÉVALUATION

**Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale dont les modalités seront expliquées par les responsables de niveau.**

### ❖ **Travail personnel et évaluation formative**

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et à réaliser des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

Tous ces travaux seront évalués selon les modalités de l'évaluation formative.

### ❖ **Évaluation certificative : le DUEF C1 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

Le niveau C1 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C1 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

***L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.***

<b>Modalités d'évaluation du contrôle continu :</b>
<b>Epreuves au cours du semestre et/ou en fin de semestre sur table et en temps limité</b>
Note totale sur 300 : <ul style="list-style-type: none"><li>- note d'oral sur 80</li><li>- note d'écrit sur 120</li><li>- note des modules disciplinaires et culturels sur 100</li></ul>
Conditions de réussite : <b>Note moyenne (sur l'ensemble des modules) : 150 sur 300</b> <b>Note moyenne (pour le bloc linguistique – écrit et oral) : 100 sur 200</b> minimum de 40 sur 80 pour l'oral minimum de 60 sur 120 pour l'écrit Si l'étudiant ne comptabilise pas 140 h de présence dont 15h d'autoformation au CRL, il ne sera pas autorisé à se réinscrire.

## Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVES	NOTE
<b>Réception de l'oral</b>	40 pts
Compréhension d'un document audio ou vidéo, de type expositif ou argumentatif et/ou prise de notes et restitution écrite guidée sur un document de type conférence	
<b>Expression orale</b>	40 pts
Réaliser un exposé clair et bien structuré sur un sujet complexe, développant et confirmant ses points de vue assez longuement à l'aide de points secondaires, de justifications et d'exemples pertinents. Gérer convenablement dans l'interaction avec le jury des objections, en y répondant avec spontanéité et presque sans effort	
<b>Réception de l'écrit</b>	60 pts
Compréhension d'un texte informatif, commentatif, argumentatif à ancrage sociologique, culturel, politique, philosophique (800-1000 mots)	
<b>Expression écrite</b>	60 pts
Une dissertation rédigée en contrôle continu pendant la première partie du semestre (30 pts) Un écrit d'invention à contrainte sur table en fin de semestre TOTAL PE : 60 pts	30 pts  30 pts

### Savoirs disciplinaires

ÉPREUVE	NOTE
Méthodologie du travail universitaire	50 pts

### Autres enseignements culturels et disciplinaires

ÉPREUVES	NOTE
2 épreuves obligatoires à choisir parmi les options proposées	50 pts (2 X25 pts)



# NIVEAU DUEF C2

**Au niveau C2, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :**

- ✓ comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend
- ✓ restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente
- ✓ s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise
- ✓ rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

A ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire en France et, en particulier, à la rédaction d'un mémoire de recherche

## **CERTIFICATION**

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises C2 : DUEF C2

Aide à la préparation aux épreuves du DALF C2

Aide à la préparation au Test de connaissance du français TCF

**Attention ! L'inscription administrative au niveau C2 s'effectue uniquement par semestre.**

## MODALITÉS DE TRAVAIL

**16h30 de formation par semaine**

- ✓ **15h de cours :**
  - 10h30 de modules linguistiques et méthodologiques
  - 4h30 de modules culturels et disciplinaires
  
- ✓ **1h30de travail en auto-apprentissage** accompagné, dans le cadre de différents dispositifs pédagogiques proposés au DEFI (médiathèque, ressources CRL, tutorat, café Langues, ateliers, etc.)

## DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

### METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Dans la continuité du cours de méthodologie du niveau C1, ce cours propose aux étudiants un entraînement intensif à différentes techniques de travail universitaire. Il a pour objectif de préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française.

### ACTIVITÉS DE L'ORAL (51h30 semestre – 4h/semaine)

Ce cours a pour objectif un approfondissement de la compréhension détaillée de tous types de discours oraux, ainsi qu'un perfectionnement de la production orale (clarté, précision, choix du vocabulaire, adaptation du style au contexte d'énonciation, etc.). Diverses activités d'écoute et d'expression seront ainsi mises en œuvre afin que chacun réalise au mieux ces objectifs.

### ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (65h/semestre – 5h/semaine)

#### Compréhension de l'écrit (13h/semestre – 1h/semaine)

Objectifs : perfectionnement de la lecture de documents authentiques à visée de réflexion et discussion : presse (particulièrement Le Monde), articles de sociologie.

Thèmes: société, politique, juridique, philosophique.

#### Production écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

- ✓ **Synthèse** : Perfectionnement de la technique de la synthèse (documents divers, essais, graphiques),
- ✓ **Écriture créative**
- ✓ **Dissertation**
- ✓ Développement de la réflexion personnelle autour des grands problèmes de société,
- ✓ Approche philosophique et sociologique de grands thèmes moraux et politiques.

## **Grammaire (26h/semestre – 2h/semaine)**

Ce cours est surtout un cours de grammaire textuelle. Il s'appuie sur les productions des étudiants et des études de textes extraits de la presse (quotidiens nationaux et magazines d'information) et de textes littéraires.

La priorité est donnée à l'écrit mais le texte oral, reçu ou produit, en interaction ou non, fera aussi l'objet d'analyse.

L'objectif de cours est de mettre l'accent sur les stratégies adoptées pour adapter un projet d'écriture à un objectif de communication. On analyse donc les outils linguistiques utilisés par le scripteur pour mener à bien son projet d'écriture. Il s'agit d'éveiller la conscience linguistique. L'étudiant sera donc en position de récepteur critique mais aussi de producteur critique de textes à objectif de communication clairement identifié.

## **MODULES CULTURELS (39h/module/semestre – 1h30/module/semaine)**

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C2. A chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 2 modules.

**Le travail des étudiants est évalué dans le cadre de 2 modules.**

À titre indicatif, voici des exemples de cours pouvant être proposés : littérature, littérature et cinéma, connaissance de la France contemporaine, géographie, etc...

## ÉVALUATION

Le contrôle des connaissances relève de l'évaluation continue intégrale selon des modalités qui seront expliquées par les responsables de niveau.

### ❖ Travail personnel et évaluation formative

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et à réaliser des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

Tous ces travaux seront évalués selon les modalités de l'évaluation formative.

### ❖ Évaluation certificative : le DUEF C2 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises

Le niveau C2 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones.

**L'évaluation continue intégrale en DUEF n'inclut pas de rattrapage.**

### Modalités d'évaluation

<b>Modalités du contrôle continu</b>
<b>Epreuves au cours du semestre et/ou en fin de semestre sur table et en temps limité</b>
<b>Note totale sur 300</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- note d'oral sur 60</li><li>- note d'écrit sur 80</li><li>- note des modules culturels sur 160</li></ul>
<b>Conditions de réussite :</b> <b>Note minimale : 150 sur 300</b> <b>Note minimale (pour le bloc linguistique – écrit et oral) : 70 sur 140</b> Minimum de 25 pour l'oral minimum de 35 pour l'écrit Si l'étudiant ne comptabilise pas 140 h de présence dont 15h d'autoformation au CRL, il ne sera pas autorisé à se réinscrire.

## Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVE	NOTE
<b>Compréhension de l'oral</b>	30 pts
Compréhension d'un document audio de type universitaire testant la compréhension globale (repérage de la structure du document) et la compréhension détaillée (registres de langue, nuances terminologiques, manifestation de l'implicite)	
<b>Expression orale</b> Exposé suivi d'un entretien-débat avec le jury	30 pts
Exposé sous forme de soutenance suivi d'un entretien-débat avec le jury	
<b>Réception de l'écrit</b>	40 pts
Compréhension d'un texte de presse semi-spécialisé, d'un extrait d'ouvrage ou d'une production universitaire Questionnaire portant sur les aspects linguistique, pragmatique, discursif, interculturel	
<b>Expression écrite</b>	
Dissertation, reformulation ou écriture créative	20 pts 20 pts

## Évaluation des savoirs culturels et disciplinaires

### 1. Dominante

ÉPREUVE	NOTE
Méthodologie du travail universitaire	50 pts
Module culturel ou disciplinaire, selon les semestres (les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignant-e-s en début de semestre)	50 pts

### 2. Options

ÉPREUVE	NOTE
2 épreuves écrites et/ou orales (les modalités de l'évaluation seront précisées par les enseignant-e-s en début de semestre)	60 pts (2 X 30 pts)

# LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MÉDIATHÈQUE

## *Deux espaces d'autoformation au DEFI Pont de Bois*

Dans un cadre agréable et confortable, le DEFI met à votre disposition de nombreuses ressources qui vous permettent de consolider et/ou d'approfondir vos connaissances en français, et qui peuvent aussi vous donner des informations utiles pendant votre séjour à l'Université de Lille et en France.

### LA BIBLIOTHÈQUE (Salle A4.084)

C'est la salle de lecture du DEFI. Elle vous propose des documents spécialisés en français - dictionnaires, grammaires et cahiers d'exercices, livrets de préparation aux examens DELF-DALF-TCF, guides de rédaction, livres sur la société française et la vie en France, œuvres de la littérature française (notamment **beaucoup de textes en français facile** niveaux A1-A2-B1), recueils de textes produits par les étudiants du DEFI, documentation sur Lille et la région des Hauts-de-France, bandes dessinées, DVD de films français, etc.

**Vous aussi vous pouvez faire des suggestions d'achats.**

Tous les documents sont en libre accès.

**Conditions de prêt** : nombre *illimité* de documents pour 14 jours, renouvelable une fois. Le prêt est gratuit, l'inscription se fait sur présentation de la carte d'étudiant (carte multiservices CMS). Pour les ouvrages exclus du prêt, il y a la possibilité de les sortir pour faire des photocopies (attention : il n'y a pas de photocopieuse sur place). Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

**Équipements** : 18 places assises dont un espace détente avec 3 fauteuils ; 2 tables électrifiées et 1 ordinateur fixe avec accès au catalogue et à tous les services et toutes les ressources proposées par l'ensemble des bibliothèques de l'Université de Lille.



La Bibliothèque est aussi un lieu d'échanges. Ponctuellement, diverses activités et manifestations y sont organisées : lecture(s) à haute voix, mini-débats, expositions des travaux d'étudiants, etc.

**Iwona et les moniteurs** sont à votre disposition pour répondre à vos questions, pour vous aider et vous conseiller dans votre travail et vos recherches, et aussi pour **parler** avec vous.

🕒 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

***Des visites guidées de la Bibliothèque sont organisées au début de chaque semestre, pour tous les étudiants du DEFI.***

***La Bibliothèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.***

## LA MÉDIATHÈQUE (Salle A4.080)

C'est la salle informatique du DEFI. Dans un cadre convivial, elle met à votre disposition 18 ordinateurs fixes et vous propose l'accès à un très grand nombre d'exercices et de ressources numériques pour l'apprentissage du français langue étrangère (principalement *via* la base CALAO). Vous pouvez y travailler à votre rythme, un carnet de bord personnel vous permet un suivi individualisé de vos progrès.

Sélectionnées par les enseignants pour leurs qualités pédagogiques, ces ressources vous permettent de vous entraîner en français en complément de vos cours en classe et/ou en autoformation.

**Iwona et les tuteurs** sont à votre disposition pour vous aider, vous guider et **vous accompagner** dans votre apprentissage.

La Médiathèque vous propose aussi une découverte du campus numérique, en vous familiarisant avec les différents services en ligne que l'Université de Lille met à votre disposition.

🕒 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

*Des visites guidées de la Médiathèque sont organisées au début de chaque semestre pour tous les étudiants du DEFI, et un accompagnement à la découverte du campus numérique est proposé tout au long de l'année.*

*La Médiathèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.*



## CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Entièrement rénovés, agréables et confortables, les **Centres de Ressources en Langues (CRL)** sont des espaces de travail où vous pourrez venir travailler en autonomie ou avec un enseignant/tuteur en complément de vos cours, sur de nombreuses ressources qui vous permettront d’approfondir vos connaissances et de pratiquer la langue française.

- **Le CRL Cité Scientifique** se trouve dans le **bâtiment SUP**, au rez-de-chaussée. Il est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.
- **Le CRL Pont-de-Bois** se trouve dans le **bâtiment B** face à l’amphi B3. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption.

Dans ces espaces, vous trouverez des ordinateurs, des DVD, des dictionnaires, grammaires, cahier d’exercices, etc.

Une équipe de moniteurs, de tuteurs et d'enseignants est sur place pour vous accompagner.

Toute l’année, les CRL organisent des cafés-langues, des tandems, des ateliers, des permanences et différents événements auxquels vous êtes invité.e.s à participer. Ce sera l’occasion de rencontrer des étudiants français !

Les CRL proposent également des ressources numériques en ligne pour l’apprentissage du français langue étrangère ou pour d’autres langues, en lien avec votre formation ou en auto-apprentissage. Vous pourrez travailler librement et à distance sur ces ressources, à votre rythme. Un carnet de bord personnel vous permettra un suivi individualisé de vos progrès, en liaison avec vos enseignants.

Pour bien profiter de toutes ces ressources, inscrivez-vous dès maintenant :

- **En ligne** via votre ENT : en allant sur l’application CALAO, autoformation en Langues ou à l’adresse : <https://calao.univ-lille.fr/>

OU

- **Sur place**, au CRL campus Pont de Bois ou Cité scientifique

## CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: [clil@univ-lille.fr](mailto:clil@univ-lille.fr) / Téléphone : 03 20 05 87 25.

### DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : [clil.delang@univ-lille.fr](mailto:clil.delang@univ-lille.fr)

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (**bâtiment A - A1.682**) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

#### Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : [delang.pontdebois@univ-lille.fr](mailto:delang.pontdebois@univ-lille.fr)

Téléphone: 03 20 41 62 84

## LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : [www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr)

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

Contact : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)

## LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

### **Maison de la médiation**

[maison-mediation@univ-lille.fr](mailto:maison-mediation@univ-lille.fr)

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

[contact-harcelement-moral@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-moral@univ-lille.fr)

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

[contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr)

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

[amadou.bal@univ-lille.fr](mailto:amadou.bal@univ-lille.fr)

**L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.**

**www.univ-lille.fr**

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00  
Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

## **CAMPUS PONT-DE-BOIS**

### **BATIMENT A - ENTREE A8**

<p><b>SCOLARITÉ</b> Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 <a href="mailto:scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr">scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>VIE ÉTUDIANTE</b> Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96   <a href="mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr">bveh.pdb@univ-lille.fr</a></p> <p><b>SANTÉ</b> Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05</p>	<p><b>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)</b> 03.20.41.62.46 <a href="mailto:suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr">suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)</b> 03.20.41.61.62 <a href="mailto:baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr">baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Hubhouse</b> 03.20.41.60.95/97 <a href="mailto:hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr">hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>INTERNATIONAL</b> <b>Service des relations internationales</b> <a href="https://international.univ-lille.fr/">https://international.univ-lille.fr/</a> <a href="mailto:international-shs@univ-lille.fr">international-shs@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)</b> 03.20.41.63.87   <a href="mailto:defi@univ-lille.fr">defi@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).</b> 03.20.41.60.29 / 66.59   <a href="mailto:baei-shs@univ-lille.fr">baei-shs@univ-lille.fr</a></p>
<p><b>BÂTIMENT F</b></p>	<p><b>BÂTIMENT A</b> (Entrée face parking Kino)</p>
<p><b>ÉTUDES DOCTORALES</b> École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12   <a href="mailto:sec-edshs@pres-ulnf.fr">sec-edshs@pres-ulnf.fr</a> <a href="http://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales">doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</a></p>	<p><b>Formation continue et alternance</b> 03.20.41.72.72   <a href="mailto:dfca-pontdebois@univ-lille.fr">dfca-pontdebois@univ-lille.fr</a> <a href="http://formation-continue.univ-lille.fr">formation-continue.univ-lille.fr</a></p> <p><b>Service d'Enseignement à distance (SEAD)</b> 03.20.41.65.55   <a href="mailto:sead@univ-lille.fr">sead@univ-lille.fr</a></p>
<p><b>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</b></p>	<p><b>HALL BATIMENT A</b></p>
<p><b>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale</b> 03.20.41.70.00 <a href="https://www.univ-lille.fr/bibliotheques/">https://www.univ-lille.fr/bibliotheques/</a></p>	<p><b>Service Culture</b> 03.20.41.60.25 <a href="http://culture.univ-lille.fr">culture.univ-lille.fr</a></p> <p><b>SUAPS (sports)</b> 03.20.41.62.69 <a href="http://sport.univ-lille.fr">sport.univ-lille.fr</a></p>

## CAMPUS CITÉ SCIENTIFIQUE SERVICES AUX ÉTUDIANTS

### Bureau de la Vie Étudiante & Handicap

03.62.26.80.03 | [bveh.cs@univ-lille.fr](mailto:bveh.cs@univ-lille.fr) / Bâtiment A3

### INTERNATIONAL

Bureau titre de séjour Cité scientifique: [tiredesejour-cs@univ-lille.fr](mailto:tiredesejour-cs@univ-lille.fr)

Pour toute question concernant le logement ou les cours de français :  
[exchange-helpdeskuniv-lille.fr](mailto:exchange-helpdeskuniv-lille.fr)

La Maison Internationale, Bâtiment A4, Campus Cité Scientifique

03.20.43.44.17 [maison-internationale@univ-lille.fr](mailto:maison-internationale@univ-lille.fr)

### SANTÉ | Maison de santé de l'étudiant

03.62.26.93.00

### Service d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

03.62.26.85.22 | [suaio-campus-citescientifique@univ-lille.fr](mailto:suaio-campus-citescientifique@univ-lille.fr) / Bâtiment SUP/SUAIO

### DEFI : Département de l'Enseignement du Français à l'International

03.62.26.81.91/81.93 Bâtiment SUP/SUAIO, 2<sup>e</sup> étage bureau 204 & 205

[annette.deperne@univ-lille.fr](mailto:annette.deperne@univ-lille.fr)

[samia.bouafia@univ-lille.fr](mailto:samia.bouafia@univ-lille.fr)

[supfle-licencemaster@univ-lille.fr](mailto:supfle-licencemaster@univ-lille.fr)

### SUAPS (sports)

03.20.43.43.54

[maisondessports@univ-lille.fr](mailto:maisondessports@univ-lille.fr)

## BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

### Lilliad Learning Center

03.20.43.44.20 / <https://lilliad.univ-lille.fr>

## CULTURE

Le service CULTURE de l'Université de Lille propose des spectacles, des expositions, des conférences, des rencontres littéraires, des performances, des master class, des ateliers de pratique artistique.

<https://culture.univ-lille.fr/>

L'AGENDA : <https://culture.univ-lille.fr/agenda/>

Pour s'abonner à la newsletter : <https://culture.univ-lille.fr/>

### Espace Culture (Cité Scientifique)

accueil / 03.62.26.81.67

[culture@univ-lille.fr](mailto:culture@univ-lille.fr)

### Action Culture (Pont de Bois)

03.20.41.60.25

[action-culture@univ-lille3.fr](mailto:action-culture@univ-lille3.fr)